



**Rapport du jury
Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur
des écoles maître formateur (CAFIPEMF)
Session 2023**

1. Référence réglementaire

Circulaire du 19 mai 2021 portant sur l'[organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur \(CAFIPEMF\)](#)

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur permet d'exercer des fonctions de conseiller pédagogique ou de professeur des écoles maître formateur.

Les candidats s'inscrivent à la certification en N-1. Ils bénéficient d'une formation de cinq semaines qui alterne entre des temps de pratique accompagnée et de formation théorique. Les candidats participent à deux épreuves d'admission : la première est constituée de deux séquences, la seconde de quatre séquences.

2. Recueil de données : analyse quantitative

Département	Nombre de candidats inscrits (juin 2022)	Nombre de désistements	Nombre de candidats ayant passé les épreuves	Décision	
				Admis	Non Admis
Charente	17	1	16	11	5
Charente-Maritime	21	3	18	11	7
Deux-Sèvres	7	2	5	3	2
Vienne	20	5	15	9	6
Total	65	11	54	34	20

3. Déroulement des épreuves : analyse qualitative

✓ Première épreuve d'admission : deux séquences consécutives

Séquence 1 : observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe (60 minutes)

« L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que cela contribue explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques. »

Les points d'appui :

- ✚ Des séances conçues avec sérieux et minutie.
- ✚ Des documents de préparation soignés et en adéquation avec la séance proposée.
- ✚ L'expertise du niveau de classe.
- ✚ Des connaissances didactiques solides concernant le domaine d'apprentissage choisi.

Les écueils à éviter :

- ✚ Ne pas maîtriser le niveau de classe dans lequel on présente sa séance.
- ✚ Des compétences ciblées mal identifiées.
- ✚ Des fondements didactiques et des concepts théoriques non maîtrisés.
- ✚ Un langage professionnel approximatif.
- ✚ Des interactions élèves/enseignant peu développées, des interactions entre pairs inexistantes.
- ✚ Un déroulement de séance linéaire et sans prise en compte des réponses des élèves.
- ✚ Une articulation des différentes phases de la séance qui manque de lisibilité.
- ✚ La mise en œuvre d'une séance « clé en main » qui ne démontrerait pas la capacité du candidat à s'approprier ou à concevoir une séance d'apprentissage.

Séquence 2 : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé (60 minutes)

« L'entretien consiste en un échange permettant au candidat, notamment, d'explicitier ses choix concernant le temps d'enseignement observé par le jury en séquence 1. Durant cet entretien, le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse de sa propre pratique, à l'inscrire dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité. Il s'assure

en particulier de la bonne maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques. »

Les points d'appui :

- ✚ Un exposé construit et structuré.
- ✚ La capacité à échanger avec le jury, à justifier ses choix mais également à accepter la controverse.
- ✚ Le sens de l'écoute.

Les écueils à éviter :

- ✚ Une analyse préparée en amont, non distanciée qui ne prend pas suffisamment en compte le déroulement effectif de la séance.
- ✚ Une tendance à la description des différentes phases de la séance et une incapacité à produire un retour distancié.
- ✚ Les productions et l'observation des élèves non pris en compte dans l'analyse.
- ✚ Des difficultés à expliciter et à justifier les choix didactiques et pédagogiques opérés.
- ✚ L'absence de critères d'évaluation ou de réussite pour réguler la séance.

Conseils aux candidats :

- ✓ **Il est attendu des candidats une véritable maîtrise didactique et théorique de la séance proposée.**
- ✓ **S'appuyer sur la recherche pour enrichir les compétences didactiques.**
- ✓ **La séance doit s'inscrire dans une progressivité des apprentissages pour permettre au jury d'apprécier l'objectif d'apprentissage poursuivi.**
- ✓ **La fiche de préparation doit être précise, pour identifier la démarche utilisée, les liens entre les différentes phases et les activités des élèves.**
- ✓ **La transposition didactique sélectionnée doit être servir l'apprentissage de tous les élèves.**
- ✓ **Etre en capacité de prendre du recul sur la séance qui s'est déroulée, en analysant l'écart entre les intentions et le réalisé.**
- ✓ **Prendre appui sur les productions des élèves et sur les interactions pour analyser la séance.**

✓ Première épreuve d'admission : séquence aménagée

Séquence 1 aménagée : observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel (60 minutes).

« L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue. L'observation d'un candidat directeur d'école déchargé de classe est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue.

Le thème de l'action collective de formation ou de la réunion pédagogique animée porte, au choix du candidat :

- *Soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;*
- *Soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle. »*

Les points d'appui :

- ✚ Un usage du numérique maîtrisé et une plus-value de l'outil dans la mise en œuvre de la formation.
- ✚ Une bonne connaissance des contextes d'enseignement et des niveaux des participants à la formation.
- ✚ Des connaissances didactiques solides.
- ✚ L'adaptation du candidat aux contraintes matérielles et spatiales.
- ✚ La capacité du candidat à s'adapter à son public et à modifier, in situ, les activités proposées aux participants.

Les écueils à éviter :

- ✚ L'utilisation d'un diaporama qui comporte trop d'informations.
- ✚ La non prise en compte de la diversité du public.
- ✚ La méconnaissance des contextes d'exercice des participants.
- ✚ Ne pas maîtriser le cadre théorique et didactique du domaine dans lequel s'inscrit l'action de formation.

Séquence 2 aménagée : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'animation observé (60 minutes)

Les points d'appui :

- ✚ Les attendus en terme de référentiel de compétences des PE.
- ✚ L'analyse des interactions effectives durant la séance

Les écueils à éviter :

- ✚ Limiter l'analyse de la formation à un déroulé préparé en amont et qui ne tient pas compte des interactions et des remarques des participants.
- ✚ S'appuyer sur des constats à priori, sans tenir comptes du déroulé de la séance.

Conseils aux candidats :

- ✚ **Savoir remettre en question des éléments de la formation et modifier le scénario si nécessaire.**
- ✚ **Etre à l'écoute des stagiaires tout en gardant son objectif de formation.**

✓ **Deuxième épreuve d'admission : quatre séquences**

Séquence 1 et 2 : Observation et analyse d'une séance de classe

« Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2. Séquence 1 : observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe (60 minutes). Séquence 2 : analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury (30 minutes). »

Les points d'appui :

- ✚ Structurer son observation de séance à partir d'observables identifiés en amont de la visite.
- ✚ L'instauration d'un cadre bienveillant et rassurant pour faciliter la conduite de l'entretien.
- ✚ La volonté d'impliquer le stagiaire dans l'entretien, la capacité à écouter et entendre les remarques du stagiaire.
- ✚ Conduire un entretien structuré qui s'appuie sur deux ou trois axes, qui met en avant les éléments déjà bien assurés et les points de progrès.
- ✚ La capacité à mener un véritable dialogue.

Les écueils à éviter :

- ✚ Centrer l'observation et l'analyse uniquement sur le groupe pris en charge par l'enseignant et occulter le travail réalisé par les élèves en autonomie.
- ✚ Une bienveillance excessive qui ne permet pas de pointer les difficultés rencontrées.
- ✚ Une centration sur le P.E : des élèves qui ne sont pas pris en compte dans l'analyse de la séance.
- ✚ Des références citées qui ne sont pas connues, ni maîtrisées.
- ✚ Proposer un « outillage » au stagiaire sans mise en perspective avec un ancrage théorique.
- ✚ Laisser le stagiaire mener l'entretien et accaparer la parole.

-  Donner des informations inexactes, rester dans l'approximation ou donner des conseils qui n'ont rien à voir avec la séance observée.
-  Aborder trop de points pendant l'entretien.
-  S'enfermer dans un entretien « pré-formaté » préparé en amont.

Conseils aux candidats :

- Observer et analyser l'ensemble des situations proposées aux élèves, même celles qui se déroulent en autonomie.
- Ne pas limiter son observation à la conduite de classe et aux élèves : observer la classe dans son ensemble (aménagement, outils des élèves, écrits professionnels...).
- Prendre appui sur l'analyse, les remarques et les propositions du stagiaire lors de l'entretien.
- Utiliser un vocabulaire et une terminologie appropriés.
- Observer et analyser l'axe du langage oral à l'école maternelle quel que soit le domaine observé.
- Veiller à la bonne compréhension des éléments abordés lors de l'entretien, faire reformuler en conclusion.
- Faire des propositions adaptées aux compétences du stagiaire.
- Justifier les conseils par un recours à des références didactiques, à la recherche et à des ressources institutionnelles, en s'assurant de leur accessibilité au PES.

Séquence 3 et 4 : Compte-rendu et entretien

« Séquence 3 : production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1.

Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2. Le service organisateur communique ensuite ce rapport au jury avant la date de la séquence 4.

Séquence 4 : entretien du candidat avec le jury (60 minutes).

Le candidat procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3. Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée en séquence 2. Il permet au jury d'apprécier les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat, d'évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs. »

Les points d'appui :

-  Production d'un rapport structuré et soigné dans la présentation.
-  Conformité entre les éléments écrits et ceux mis en relief lors de l'entretien.
-  Inscription du rapport dans le cadre du référentiel de compétences.
-  Maîtrise des codes de l'écrit.

- ✚ Manifester une distance critique entre l'entretien et la rédaction du rapport.
- ✚ Sens du dialogue, capacité d'écoute.
- ✚ Expliciter ses choix, les justifier.
- ✚ Accepter la controverse et prendre part à des échanges constructifs
- ✚ S'appuyer sur des connaissances maîtrisées.
- ✚ Montrer que l'on tient compte des apports de la recherche et que l'on a actualisé ses connaissances

Les écueils à éviter :

- ✚ Absence de mention au référentiel de compétences.
- ✚ Un rapport trop court.
- ✚ Une entrée descriptive et chronologique qui ne permet de mettre en avant les capacités d'analyse du candidat.
- ✚ Des ressources citées mais qui ne sont pas mises en relief.
- ✚ Citer des ressources inappropriées
- ✚ Faire un rapport qui n'est pas en adéquation avec l'entretien : des points non abordés apparaissent dans le compte-rendu, d'autres sont contredits.

- ✚ Lors de l'entretien, paraphraser le rapport.
- ✚ Ne pas réussir à prendre du recul et à mener une analyse critique et distanciée de son entretien et/ou de son rapport.
- ✚ Absence de référence théorique et didactique.
- ✚ Manifester son agacement en cas de désaccord, d'incompréhension ou de méconnaissance.
- ✚ Remettre en question les connaissances du jury.
- ✚ Faire des contresens en citant des ressources.
- ✚ Ne pas réussir à se projeter dans le métier de formateur.

Conseils aux candidats :

- Le rapport de visite doit mettre en avant la capacité du candidat à mener une analyse réflexive.
- L'écrit rédigé doit être accessible au PES : il faut veiller à la clarté des formulations pour qu'elles ne soient pas sujettes à interprétation.
- Citer ses sources.
- Le rapport est à destination du stagiaire et doit avoir une visée formative.
- Eviter la simple description de séance.

- Faire des réponses synthétiques, ne pas monopoliser la parole.
- Rester dans le propos des échanges susciter par les questions
- Prendre du recul par rapport à la séquence 3 et proposer, si nécessaire, une autre façon de le conduire.
- Analyser son entretien avec le PES, justifier les choix opérés.
- A partir de la séance observée, ouvrir la réflexion pédagogique à d'autres cycles, à d'autres disciplines et à d'autres dispositifs.
- Répondre à des questions du jury qui dépassent le cadre de la séquence 2.
- Connaître les ressources institutionnelles et manifester la compréhension que l'on en a.

4. Conclusion

Les membres des jurys ont salué l'engagement et le travail conduit par les candidats. Les différentes épreuves doivent permettre de déceler chez les candidats leur potentialité à devenir formateur. La certification est une étape dans ce changement de posture professionnelle. Il convient pour les candidats d'asseoir les bases de cette nouvelle identité professionnelle sur une expertise didactique et pédagogique qui viendra nourrir les capacités d'analyse du formateur.

L'écoute et le sens de la controverse sont des qualités indispensables pour mener un dialogue constructif au sein des missions du formateur.